



Loi borloo, retard de livraison

Par **eric faure**, le **08/05/2009** à **14:33**

Bonjour,

nous avons fait une loi Boorlo: objectif défiscalisation. Le programme immobilier a pris du retard, fin effective septembre 2009 alors qu'initialement prévue décembre 2008. La banque (GE MONEY a Paris!) nous prélève depuis janvier les échéances du crédit alors que les loyers eux, ne tombent pas encore!!! Nous leur avons demandé de stopper ces prélèvements!! Est ce normal, et que pouvons nous faire ? La difficulté réside ds le fait qu'ils n'ont pas d'agence sur place. (sur Lyon).

Nous souhaitons qu'ils arrêtent les prélèvements jusqu'à la remise des clés. Et est-il possible d'obtenir un remboursement des échéances prélevées le cas échéant ?

Est-il légal qu'il nous prélèvent déjà alors que le programme n'est pas terminé ?